

## CHAPITRE IV

### LA DOUBLE IDENTITÉ

Mon transfert au nouveau poste à Kafrel Sheikh fut honoré d'une promotion. J'accédai à un grade supérieur sur l'échelle d'évaluation, mais j'étais désormais acculé au désagrément de la double identité : l'une officielle, connue de tous, dans le milieu professionnel comme dans ma parenté, désignée par mon nom de musulman ; l'autre secrète, dévoilée uniquement à abouna Ayoub, le pasteur de la paroisse du lieu. Celui-ci me recommanda fortement de garder le secret sur ma religion d'origine dans le milieu paroissial, de peur que, dans une communauté aussi restreinte que celle-ci, la nouvelle se répande rapidement et porte préjudice à l'Église.

Je devais donc sauver les apparences, sans pour autant me priver des pratiques sacramentelles : ainsi je n'allais pas à l'église le dimanche comme tous les chrétiens ; j'y allais le vendredi, à la messe matinale, de 7h30 à 12h ; je priais et communiais. Ceux qui me voyaient là me prenaient pour un chrétien d'origine. Je ne m'attardais pas à l'église ; aussitôt l'office terminé, je rentrais chez moi. J'évitais ainsi la fraternisation avec les familles. J'évitais tout aussi scrupuleusement la fréquentation des familles musulmanes. Les seules relations que j'entretenais étaient d'ordre strictement professionnel.

L'observance de telles précautions a forcément contribué à exclure de mon existence toute forme de vie sociale : Je ne recevais aucune visite et n'en rendais à personne. Tout mon temps libre, je le consacrais à la lecture de

la Bible. Ma femme ne pouvait identifier le Livre : elle est illettrée ; en revanche, elle est intelligente et perspicace. Elle ne tarda pas à relever ma longue absence matinale du vendredi. Un jour, elle me demanda :

- « Où vas-tu si matinalement tous les vendredis ? »
- Surpris par la question et pris au dépourvu, je répondis évasivement :
- « Oh!... J'ai une course à faire. »
- « Une course ?... tous les vendredis ?... de 7h à 12h ?... »

Elle me soupçonna d'avoir une relation avec une autre femme et un sentiment de jalousie s'empara d'elle, d'autant plus que, par un égard révérenciel envers l'Eucharistie, j'observais une continence occasionnelle dans mes relations sexuelles ; ce qui la confirma dans ses soupçons. Le vendredi suivant, pendant que je me préparais pour sortir, elle vint me voir et se livra à un véritable interrogatoire :

- « Je veux savoir qui est cette femme que tu vas voir. Te serais-tu marié à une autre que moi ? »
- « Mais non ! Enlève-moi ces idées saugrenues de ta tête. »
- « Mais qu'est-ce alors ? Tous les vendredis tu sors à 7h et ne rentre qu'à midi ! »
- « Je vais prier », ai-je répondu. »
- « Prier ?... La prière du vendredi commence à midi, alors que tu rentres à cette heure-là ; comment peux-tu invoquer la prière ? »

Face à tant d'insistance, et pour mettre fin à ses soupçons, je décidai de lui dire la vérité. Advienne que pourra ! Je m'abandonnai à la providence :

- « Je vais à l'église tous les vendredis pour prier », lui ai-je révélé.

- « Et pourquoi à l'église ? Quelle est ta relation avec l'église ? N'es-tu pas musulman ? »
- « Plus maintenant; je suis devenu chrétien. »
- « J'ai épousé un musulman, que je sache ! Quand et comment cela est-il arrivé ? »
- « Juste avant ma mutation dans cette ville. »
- « Et comment es-tu devenu chrétien ? »
- « J'ai lu la Bible, j'ai été séduit par ses enseignements, et j'ai choisi d'embrasser la foi chrétienne. »

Très contrariée, elle dit :

- « Ainsi, tu n'es plus musulman ! ? Tu es devenu un chrétien ! En tant que musulmane, je vis donc avec toi dans l'illégalité, puisqu'il est interdit à toute femme musulmane, sinon sous peine de pécher, d'épouser un non musulman. Ma vie avec toi dorénavant ne serait plus que péché ! ? »
- « Ne te sens pas contrariée, lui dis-je ; si tu veux demeurer avec moi, qui suis maintenant chrétien, qu'il en soit ainsi ; si tu veux te séparer, qu'il en soit selon ta volonté. »

Elle me laissa entendre qu'il lui était impossible désormais de vivre avec moi, qu'elle allait rassembler ses effets et s'en retourner au village, dans l'intention de rencontrer mon père et de lui faire part de toute cette aventure.

Elle partit, effectivement. Une fois à Damiette, elle se dirigea directement vers la maison de mon père. Celui-ci, par un arrangement providentiel, était absent. Elle fut reçue par ma mère qui, la voyant arriver seule, lui demanda :

- « Où est Yehya ? »
- « Il n'y a plus de Yehya ; il s'appelle maintenant Youhanna. »

Ma mère lui dit :

- « Je ne comprends pas ! ? »
  - « Votre fils est devenu chrétien, en bonne et due forme. »
- Ma mère effarée, se frappant la poitrine :

– « Mais c'est impossible ! Cela ne se peut ! Vous êtes-vous disputés ? »

– « Non, mais ce que je vous apprends est la stricte vérité. J'ai quitté mon mari car je ne me considère plus une épouse légitime aux yeux de la loi islamique, et je suis venue ici rencontrer son père, le mettre au courant de tout, et le laisser agir comme il l'entend.

Ma mère, suppliant :

– « Non, ne soufflez mot à son père ; si vous faisiez la moindre allusion, il le tuerait, sans pitié ! Oh ! Mon fils chéri ! »

Ma mère pleura amèrement; elle ne me condamna pas cependant. Elle est pourtant une musulmane fervente et très pratiquante, mais le cœur d'une mère ne peut être que tendresse et affection. Elle revint à la charge, suppliant encore :

– « Ne mettez personne au courant de cette nouvelle, même pas vos frères; si ceux-ci l'apprenaient, ils vous prendraient et détruiraient ainsi le foyer de mon fils. »

Cette fois se prosternant, baisant les pieds de ma femme et suppliant toujours :

– « Ne dites rien à personne et je vous promets de me charger personnellement de faire entendre raison à mon fils et d'obtenir de lui une rétractation irréversible. À votre retour, transmettez-lui simplement ce message : votre mère veut vous voir. »

– « Et comment pourrais-je encore vivre avec lui ? » rétorqua ma femme.

Ma mère poursuivant :

– « Faites chambre à part pour le moment, jusqu'à ce que je le voie et le ramène à la raison. »

– « Mais que vais-je dire tout à l'heure à mes frères pour justifier ma venue seule ici ?

Ma mère enchaînant :

– « Vous prétexterez une chicane conjugale, provoquée par des raisons futiles. Vous ajouterez que votre belle-mère, après avoir écouté vos doléances, vous a convaincue de votre tort, et que vous entendez suivre ses conseils et rentrer chez vous. »

Quand ses frères et mon père arrivèrent et s'enquirent des raisons de sa venue, ma femme leur dit exactement ce qui avait été convenu. Le frère aîné, trouvant sa sœur digne de son escorte, puisque faute était avouée, proposa de l'accompagner lui-même jusqu'à destination.

Le lendemain, dans l'après-midi, ma femme revint, accompagnée de son frère, el Sheikh Muhammad. Je les ai aperçus de loin, alors que j'étais assis sur le balcon. Je croyais que le frère venait emporter ce qui restait à ma femme de vêtements et d'effets personnels, et je me préparais au combat qui allait se livrer.

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque je vis ma femme esquisser un sourire et l'entendis me chuchoter à l'oreille :

– « Feins l'apparence du mari qui s'est disputé avec sa femme et qui devine que mon frère est là pour nous réconcilier. »

Lorsque le frère entreprit en effet de remplir son rôle de réconciliateur en s'enquérant des motifs de notre dispute, ma femme et moi avons feint l'attitude des époux déjà réconciliés. Il passa la nuit chez nous et le lendemain matin, il s'en fut.

Une fois seuls, ma femme me conta ce qui s'était passé au cours de son voyage, notamment l'arrangement qu'elle avait convenu avec ma mère. Elle me laissa entendre que selon la volonté de celle-ci, elle ne mit personne au

courant de la nouvelle, ni mon père ni ses frères. Elle m'apprit aussi que ma mère désirait me voir, et qu'en attendant cette rencontre, on allait vivre en chambres séparées, sans relations conjugales, tandis que, pour sauver les apparences, elle allait demeurer avec moi sous le même toit et continuer de remplir toutes ses fonctions d'épouse. Cette nouvelle règle de vie fut effectivement adoptée.

Comme je l'ai mentionné précédemment, j'étais devenu un homme nouveau depuis ma conversion. Tout avait changé en moi : mon caractère, mon comportement... Je ne traitais plus ma femme avec la même dureté. En fait, cette prérogative dont j'usais autrefois, je la tenais, comme tout musulman, des parents, des proches, des familles musulmanes que nous côtoyions, pour qui ces mœurs font figure de règles de vie. Le respect n'est pas dû à la femme, le mari peut user de dureté avec elle, à son gré, et dans le verbe et dans le geste. Je me souviens à cet effet que mon père avait une fois frappé ma mère avec un allume-gaz, alors que la mèche de celui-ci brûlait, pour une raison tout à fait futile. Mon oncle, lui, avait carrément renvoyé sa femme, en bonne et due forme, en proférant ce seul mot : « répudiée », parce qu'elle lui avait servi un met qu'il trouvait trop salé. Et mon père lui-même, combien de fois n'avait-il pas menacé ma mère de répudiation ou encore de la partager avec une 2<sup>e</sup>, une 3<sup>e</sup> et une 4<sup>e</sup> épouse ! ?

Où place-t-on la dignité de la femme dans l'islam ? En fait, dans les foyers musulmans, la femme n'est qu'une servante qui ne trouve sa place que dans les travaux ménagers qui lui incombent tous, ainsi que dans les relations sexuelles, et auprès de la marmaille dont elle doit assurer l'élevage. Aucun droit ne lui est octroyé, même pas celui d'aspirer à un échange d'amour mutuel entre époux. Elle ne peut faire autrement que d'accepter ce sort, sinon, elle per-

drait tout, instantanément, à ce seul mot proféré par le mari : « répudiée ».

Ainsi je traitais ma femme, sans amour, ni respect, ni considération, tel que je l'avais appris de l'islam et de mes parents qui m'ont enseigné que la femme n'était en quelque sorte qu'une chaussure que l'homme pouvait porter, ou enlever et lancer au loin, comme bon lui semblait. Ma femme était consentante ; elle n'avait pas d'autre choix que de subir ces humiliations.

Depuis ma conversion, je ne suis plus du tout le même homme ; ma relation avec elle a complètement changé : Je suis devenu aimant, affectueux, doux dans le verbe, prenant soin d'accompagner de formules de politesse toute demande de service : « s'il te plaît », « si tu permets » ; formules qu'elle n'était guère habituée d'entendre. Elle établit clairement le parallèle : Comment je la traitais quand j'étais musulman, et de quels respect et honneur je la gratifie, maintenant que je suis chrétien.

Un jour elle vint me voir et me dit :

– « Tu sais, j'ai pensé vraiment te quitter et retourner chez mes parents ; mais je me suis ravisée, car je sais pertinemment que ceux-ci chercheront à me remarier, et rien ne me garantit que l'homme qu'il me destineront aura les mêmes égards que tu nourris envers moi depuis que tu es chrétien. Je crains au contraire qu'il me traite avec la même dureté dont tu usais autrefois. Mais en fait, quelles sont au juste les raisons qui t'ont fait changer d'attitude envers moi ? Je voudrais bien le savoir. »

– « Ce sont les enseignements du Christ, dis-je, qui nous invitent à traiter l'épouse avec bonté et douceur. Il est dit à ce sujet : **« L'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous les deux ne seront qu'une seule chair. »** (Ephésiens 5, 31) En fait le christia-

nisme dans son ensemble n'est qu'une exhortation à la paix et à la charité envers le prochain ; à plus forte raison doit-il en être ainsi entre les époux, d'autant plus que le chrétien n'épouse qu'une seule femme, le divorce lui est interdit. Vois-tu, alors même que tu es musulmane, je n'aurais pas le droit de divorcer d'avec toi. Mais si malgré tout, tel était ton souhait, à cause de ta religion, toi seule l'aurais voulu. »

Elle me demanda :

– « Notre union, dans ces conditions, est-elle licite ou illcite? »

– « Selon l'islam, elle est illicite ; le christianisme, par contre, la sanctifie. Il est dit notamment à ce sujet : **« Le mari non-croyant est sanctifié par sa femme, et la femme non-croyante est sanctifiée par son mari. S'il en était autrement, vos enfants seraient impurs, alors qu'ils sont saints. »** (1Corinthiens 7, 14) Tu as donc toute la latitude du choix. »

Elle déclara :

– « Je décide de demeurer à tes côtés pour deux bonnes raisons : D'abord à cause de ta bonté et de ta prévenance à mon égard ; combien j'aurais souhaité qu'il en eût été ainsi depuis le début de notre mariage. Mais aussi, parce que rien ne me garantit, en épousant un autre homme, que je bénéficierai du même bon traitement. Je te demanderai cependant de me laisser me prévaloir de ma religion, comme toi de la tienne. Es-tu d'accord ? »

– « Tout à fait. »

Notre vie conjugale reprit son cours normal, et je pus en juger de la sincérité de son attachement. Un grand bonheur nous comblait.

Un jour, alors qu'elle se plaignait d'un violent mal de dos, je me souvins que j'avais une fois rapporté une bouteille d'huile bénite d'un monastère. J'ai pensé l'en oindre. Je lui

demandai alors de découvrir le dos, et ce faisant, j'oignis l'endroit endolori du signe de la croix tout en récitant le « Notre Père qui es aux cieux ». Peu de temps après, le mal disparut et plus jamais elle ne s'en plaignit.